



VILLE DE
KINGSEY FALLS

AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra, le lundi 2 août 2021, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineure suivantes :

- Demande de M. Guillaume Fleury administrateur de l'entreprise 9394-8511 Québec inc. concernant les propriétés situées au 45, rue Gibson et 1, rue Lily à Kingsey Falls et ayant pour objet, si la demande était acceptée, d'autoriser la construction de bâtiments complémentaires orientés par rapport à la rue à un axe différent que les bâtiments principaux contrairement à l'orientation par rapport à la rue selon le même axe que le bâtiment principal comme décrit à l'article 7.4 du règlement de zonage n° 09-02.
- Demande de Mme Diane Boisvert concernant la propriété située au 41, rue Tardif à Kingsey Falls et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de régulariser l'implantation d'une remise en marge de recul avant à 7,29 mètres contrairement aux 7,5 mètres exigés à l'article 6.2.1 du règlement de zonage n° 09-02.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de cette assemblée ou en adressant ses questions à l'adresse alemieux@kingseyfalls.ca avant le 2 août 2021 à midi.

Donné à Kingsey Falls, ce 9 juillet 2021

Annie Lemieux, directrice générale et greffière